

EXTRAIT du procès-verbal de la cent-vingt-deuxième assemblée départementale du DÉPARTEMENT DE COMMUNICATION SOCIALE ET PUBLIQUE de la Faculté de communication de l'Université du Québec à Montréal tenue le jeudi 17 décembre 2015 à 13h30 au J-1200 du pavillon Judith-Jasmin.

GRÈVE DU SÉTUE

RÉSOLUTION 15-DCSP-122.10

- ATTENDU** la grève illimitée déclenchée par le SÉTUE en date du 7 décembre 2015 ;
- ATTENDU** que l'arrêt de travail des employé-e-s étudiant-e-s affecte considérablement les activités d'enseignement et de recherche ;
- ATTENDU** l'importance que nous reconnaissons au travail des employé-e-s étudiant-e-s ;
- IL EST PROPOSÉ** par Christian Agbobli, appuyé par Mireille Tremblay que l'assemblée départementale du Département de communication sociale et publique
- INTERPELLE** la direction de l'Université pour qu'elle règle de façon satisfaisante et dans les plus brefs délais le conflit qui l'oppose au SÉTUE.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Copie conforme :
Le 17 décembre 2015

Gaby Hsab
Directeur